

sion en enfonçant les bottes de lin dans l'eau d'une rivière, d'un ruisseau, d'un étang ou même dans des cuyes en maçonnerie disposées pour que l'eau se renouvelle lentement. On doit dans tous les cas choisir des eaux pures, douces et non ferrugineuses. Le temps du rouissage varie suivant la saison et l'état de la plante. Une fermentation se développe au sein des tiges accumulées et transforme la matière qui se dissout en partie dans le liquide. L'eau se colore en même temps qu'elle se putréfie, elle laisse échapper des gaz infects qui sont souvent la cause de maladies pernicieuses pour les habitants des lieux environnants.

Le rouissage étant terminé, on procède aux diverses préparations de la manière indiquée plus loin pour le chanvre, ces opérations sont presque identiques.

Les parties dont se compose la filasse sont classées suivant leur finesse.

Usages. — La plus grosse ou l'étaupe sert à la fabrication des toiles grossières; dans quelques cas elle est aussi employée à la fabrication des fils et des ficelles. La filasse bien préparée est filée à la main et le fil soumis ensuite au tissage pour être converti en toile de ménage et en toile de batiste.

Chanvre. — Préparation. — Le chanvre est la matière textile la plus employée dans la corderie, plus de la moitié de la production française est absorbée par cette industrie. La première opération que l'on fait subir à cette plante, lorsqu'elle a été dépouillée de ses graines, c'est le rouissage. On dépose les bottes dans l'eau pendant 8 à 10 jours, pour débarrasser les tiges d'une matière gommeuse qui les enserre et retient les filaments dont elles sont composées. Le rouissage détruit cette cohésion et facilite les opérations subséquentes.

Le teillage a pour but de rompre les chénevottes; cette opération se fait à la main. Le chanvre pris par petites poignées est battu sur l'entaille d'un chevalet, dans tous les sens en commençant par le pied, de manière à bien l'égaliser, à lui enlever les morceaux boisés qui le composent et à réserver seulement les parties fibreuses qui le constituent: on se sert, pour battre le chanvre, de bâtons courts et pesants, en forme de massues.

Par une seconde opération, on fait passer le chanvre à la broye. Cet instrument se compose de 2 parties superposées. La mâchoire supérieure est formée de 2 pièces de bois réunies à un bout par une forte cheville en fer qui traverse aussi la mâchoire inférieure pour former charnière. Ces deux pièces de bois terminées par un manche offrent une épaisseur de 9 1/2 pouces, elles sont taillées en couteau non tranchant. La mâchoire inférieure est formée par une pièce creusée dans toute sa longueur et cannelée, à mortaises arrondies dans le haut. Ces deux parties sont disposées de façon que

la mâchoire supérieure entre dans les mortaises de la mâchoire inférieure; c'est entre elles deux que l'on place les poignées de chanvre et qu'on les brise sur toute leur longueur en les retournant en tous sens, de manière qu'aucune partie n'échappe à leur action.

Le peignage est une autre opération qui a pour but d'épurer la filasse et de la débarrasser complètement des petits brins de chénevotte et des noeuds qui s'y trouvent. On emploie pour ce travail les peignes ou sérans; ils sont composés de 6 ou 7 rangs de dents en acier, semblables à celles d'un râteau; elles sont solidement fixées dans une planche de chêne et doivent être placées en quinconce de façon à serrer les brins de chanvre que l'on passe entre elles.

Il y a plusieurs sortes de peignes selon la finesse du travail à accomplir:

- 1o Le peigne à peignons;
- 2o Le peigne à dégrossir;
- 3o Le peigne à affiner;
- 4o Le peigne fin.

Ce dernier, comme le plus fin, sert à préparer le chanvre destiné à faire les ouvrages les plus délicats.

Ficelles et cordes. — Fabrication de la ficelle. — L'atelier ou l'on file la ficelle ou le fil qui constitue les cordes et les cordages, est généralement un long couloir de 656 pieds et plus de longueur disposé en plein air, ou au long d'un mur pour s'abriter contre les intempéries. Cet atelier est muni de rouets pour tourner la ficelle et de râteliers pour la soutenir dans le parcours; un touret est disposé à l'extrémité pour recevoir et enrouler le fil à mesure de sa fabrication.

Pendant qu'un homme fait tourner la roue ou le rouet, un ouvrier muni dans sa ceinture d'un peignon de chanvre, fait le filage. Il commande par attacher un brin de chanvre au crochet du rouet qui, en tournant, le tortille et le forme en fil. Il s'éloigne en reculant et continue de fournir de la filasse de manière à former un fil régulier de grosseur.

C'est ainsi que se fabriquent la plupart des fils depuis les plus fins employés pour les filets de pêche, le fil de caret, le fil à voile, etc., et d'autres plus grossiers pour les cordages. Pour la ficelle qui se compose de 2 ou 3 fils réunis, on la tord au moyen du même appareil auquel il est apporté un changement. Les brins de fil sont attachés à des crochets fixés sur des molettes auxquelles la roue communique un mouvement de rotation. Ces crochets au nombre de 4 ou 5 sont disposés sur un tableau. Deux ou trois ouvriers filent en se suivant et un autre reprend les brins, 2 ou 3, suivant le travail que l'on veut faire et en forme un seul qui est la ficelle. La torsion s'opère par la même roue qui donne le mouvement aux molettes sur lesquelles elles sont fixées. La fabrication mécanique a

GEO. GONTHIER

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR

11 et 17 Cote de la Place d'Armes. - MONTREAL.
TEL. BELL, MAIN 2143

BANQUE DE MONTREAL

(FONDEE EN 1817)

CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital tout payé..... 14,400,000.00
Fonds de Réserve..... 11,000,000.00
Profits non Partagés..... 422,68.98

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., Président Honorable
Hon. Sir George A. Drummond, K.C.M.G., Président
E. S. Clouston, Vice-Président Jas. Ross, Ecr.
A. T. Paterson, Ecr. Hon. Robt. McKay
R. B. Angus, Ecr. Sir W. C. Macdonald
Edward B. Greenhields, Ecr., R. G. Reid, Ecr.
E. S. Clouston—Gérant Général,
A. Macnider, Insp. chef et Surlint. des Succursales.
H. V. Meredith, Asst. Gérant et Gérant à Montréal.
C. Sweeney, Surintendant des succursales de la Colombie Anglaise.
W. E. Stavert, Surintendant des succursales des Provinces Maritimes.
F. J. Hunter, Inspecteur N. O. et Succursales C. B.
E. P. Winslow, Inspecteur, Succursales Ontario.
D. R. Clarke, Inspecteur Succursales Provinces Maritimes et Terre-Neuve.
100 Succursales au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et à Terre-Neuve.

Londres, Ang.—46-47 Threadneedle St., E. C., F. W. Taylor, Gérant.
New York—31 Pine St., R. Y. Helden, W. A. Bog et J. T. Molinoux, Agents.
Chicago—J. M. Greata, Gérant.
Spokane, Wash.—Bank of Montreal.
St. John's et Birchy Cove, (Bale des Isles), Terre-Neuve.

DEPARTEMENTS D'EPARGNE dans chacune des succursales Canadiennes où les dépôts sont reçus et l'intérêt alloué aux taux ordinaires.
COLLECTIONS dans toutes les parties du Dominion et des Etats-Unis, faites aux meilleurs taux.
LETTRES DE CREDIT, négociables dans toutes les parties du monde, émises aux voyageurs.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres—The Bank of England, The Union of London and Smith's Bank Ltd. The London and Westminster Bank Ltd. The National Provincial Bank of England Ltd.
Liverpool—The Bank of Liverpool, Ltd.
Ecosse—The British Linen Co. Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS.

New-York—The National City Bank, The Bank of New York, N. B. A. The National Bank of Commerce à N. Y.
Boston—The Merchants National Bank; J. B. Moors & Co.
Buffalo—The Marine National Bank.
San Francisco—The First National Bank, The Anglo-Californian Bank, Ltd.

BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: - St-Hyacinthe, P. Q.

CAPITAL PAYE - - - - - \$329,515.00
RESERVE - - - - - 75,000.00

DIRECTEURS:

Honorable G. C. DESSAULLES, Président.
J. R. BRILLON, Vice-Président.
JOS. MORIN, L. P. MORIN, E. OSTIGUY,
V. B. SCOTTE, MICHEL ARCHAMBAULT,
L. F. PHILIE, Caissier. B. L. HOMME, Inspecteur.

Succursales:

Drummondville, P.Q. - J. W. St-Onge, Gérant,
Farnham, P.Q. - H. St-Amant, Gérant,
Iberville, P.Q. - J. F. Moreau, Gérant,
L'Assomption, P.Q. - H. V. Jarry, Gérant,
St-Césaire, - O. L. Mercure, Pro-Gérant.

Correspondants: — Canada: Eastern Townships Bank et ses succursales, Etats-Unis: New-York, First National Bank, Ladenburg, Thalman & Co. Boston: Merchants National Bank.